

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 29 MARS 2018

1/2 – APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 – BUDGET PRINCIPAL (VILLE) ET BUDGET ANNEXE (PATRIMOINE LOCATIF)

Des résultats prévisionnels concernant l'exercice 2017 ont été présentés à l'occasion du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2018 (ROB). L'examen du Compte Administratif de l'année 2017, en tous points conforme au compte de gestion, fait apparaître les éléments définitifs suivants :

A – BUDGET PRINCIPAL - VILLE

a) Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement 2017 s'élèvent à 20 851 674,61 €, augmentant de 4,34 % par rapport à 2016 ; elles sont inférieures à 2,68 % aux prévisions budgétaires. Les recettes réelles de fonctionnement 2017 s'élèvent à 26 325 061,93 €, augmentant de 0,96 % par rapport à 2016. Hors recettes exceptionnelles, les recettes réelles (courantes) augmentent de 1,79 % par rapport à 2016.

a.1) Les dépenses

Le taux d'exécution des dépenses réelles de fonctionnement atteint donc 97,32 % des prévisions budgétaires initiales 2017.

De manière synthétique, l'ensemble des évolutions des dépenses de fonctionnement par article fonctionnel, est repris dans le tableau suivant :

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Article fonctionnel	Intitulé	CA 2016 €	BP 2017 €	CA 2017 €	Evol. CA 17 /CA16 %	Evol. CA 17 /BP17 %
92020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	1 569 915	3 067 110	2 966 131		
92020 1	PERSONNEL TECHNIQUE	1 229 729			5,95%	-3,29%
92021	ASSEMBLEE LOCALE	290 208	296 780	313 710	8,10%	5,70%
92022	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	11 982	36 270	12 137	1,29%	-66,54%
92023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	120 589	135 260	148 083	22,80%	9,48%
92024	FETES ET CEREMONIES	110 457	70 133	53 654	-51,43%	-23,50%
92025	AIDE AUX ASSOCIATIONS	626 040	683 320	660 239	5,46%	-3,38%
92026	CIMETIERE	82 932	85 480	85 992	3,69%	0,60%
920	SERVICES GENERAUX	4 041 853	4 374 353	4 239 947	4,90%	-3,07%
92112	POLICE MUNICIPALE	720 661	828 960	724 590	0,55%	-12,59%
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	720 661	828 960	724 590	0,55%	-12,59%
92213	CLASSES REGROUPEES	3 126 479	3 340 951	3 189 527	2,02%	-4,53%
92251	RESTAURATION SCOLAIRE	1 843 902	1 928 670	2 011 924	9,11%	4,32%
92255	CLASSES DE DECOUVERTE	137 514	225 010	211 927	54,11%	-5,81%
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	5 107 894	5 494 631	5 413 378	5,98%	-1,48%
92311	EXPRESSION MUSICALE	525 683	529 305	561 065	6,73%	6,00%
92314	SALLES DE SPECTACLES	85 526	233 250	217 205	153,96%	-6,88%
92321	BIBLIOTHEQUE	304 577	310 630	316 478	3,91%	1,88%
9233	ACTION CULTURELLE	336 007	331 250	343 841	2,33%	3,80%
923	CULTURE	1 251 793	1 404 435	1 438 589	14,92%	2,43%
92413	PISCINE	834 232	859 235	835 370	0,14%	-2,78%
92414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	763 092	823 130	801 522	5,04%	-2,63%
92421	CENTRES DE LOISIRS	526 654	623 930	553 660	5,13%	-11,26%
92422	AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	402 494	448 870	446 960	11,05%	-0,43%
924	SPORT ET JEUNESSE	2 526 472	2 755 165	2 637 512	4,40%	-4,27%
9260	SERVICES COMMUNS	1 024 063	943 070	933 554	-8,84%	-1,01%
9261	SERVICES AUX AINES	1 960 778	1 888 830	1 809 900	-7,69%	-4,18%
9263	AIDES A LA FAMILLE	230 222	242 310	211 609	-8,08%	-12,67%
9264	CRECHE / ETABLISSEMENTS PETITE ENFANCE	653 342	992 750	992 179	7,64%	-0,06%
9264 1	HALTE GARDERIE	268 439				
926	FAMILLE	4 136 844	4 066 960	3 947 241	-4,58%	-2,94%
92813	PROPRETE URBAINE	260 625	323 030	303 012	16,26%	-6,20%
92814	ECLAIRAGE PUBLIC	310 834	293 000	239 042	-23,10%	-18,42%
92823	ESPACES VERTS URBAINS	1 204 880	1 378 690	1 331 810	10,53%	-3,40%
92824	AMENAGEMENT URBAIN	421 902	505 700	576 554	36,66%	14,01%
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 198 242	2 500 420	2 450 418	11,47%	-2,00%
SOUS-TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		19 983 759	21 424 924	20 851 675	4,34%	-2,68%

Les principales variations 2016/2017 concernent :

Article fonctionnel 92023 – Information, communication, publicité : la hausse des dépenses constatée en 2017 est liée à l'imputation des charges salariales d'un poste sur cette fonction alors qu'elles étaient antérieurement imputées sur la fonction 92824 - Aménagement urbain.

Article fonctionnel 92024 – Fêtes et cérémonies : la baisse observée s'explique principalement par un niveau de dépenses exceptionnel en 2016 du fait de l'inauguration de la salle Allende,

Article fonctionnel 92025 – Aides aux associations : la Maison des Associations a fonctionné en année pleine (ouverture en septembre 2016) et un meilleur taux de réalisation des projets des associations a été enregistré au titre de l'exercice 2017.

Article fonctionnel 92251 – Restauration scolaire : l'année 2017 a été marquée par une augmentation des heures travaillées par le personnel municipal dans le service de la restauration scolaire et par le remplacement d'agents titulaires absents. Un nouveau marché de restauration scolaire a également été notifié avec une hausse des coûts d'achat à compter de septembre 2017 (renforcement des exigences en termes de produits labellisés et/ou bio).

Article fonctionnel 92255 – Classes de découverte : toutes les écoles prévues en 2017 sont parties en classes de découverte. Le montant des dépenses réalisées en 2017 est donc conforme aux prévisions. Pour rappel, un groupe scolaire à effectif important avait fait le choix de ne pas organiser de classes de découverte en 2016.

Article fonctionnel 92311 – Expression musicale : un nouveau projet d'établissement de l'école de musique a été mis en œuvre en cours d'année 2017.

Article fonctionnel 92314 – Salles de spectacles : la salle de spectacles Allende a fonctionné en année pleine et les studios d'enregistrement ont ouvert en septembre 2017. Ce fonctionnement a nécessairement un impact sur les charges à caractère général (fluides, prestations de service liées à l'activité, maintenance du matériel...) mais aussi sur les charges de personnel.

La totalité des dépenses réalisées au chapitre fonctionnel 923 – Culture est supérieure au montant des prévisions initiales 2017 et a ainsi nécessité le vote d'une décision budgétaire modificative en cours d'année.

Articles fonctionnels 92421 – Centres de loisirs et 92422 – Autres activités pour les jeunes : un séjour intergénérationnel ainsi qu'un séjour « adolescents » vélo ont été organisés en 2017. Le nombre de places en ALSH les mercredis a par ailleurs été augmenté à compter de septembre 2017 (+28 places soit une augmentation de 19,4 %).

Articles fonctionnels 9260 – Services communs et 9261 – Service aux aînés : suite au transfert en 2016 des charges de personnel non titulaires du CCAS, du budget de la Ville à celui du CCAS, la situation est désormais stabilisée. Le besoin en subvention d'équilibre versée au CCAS (fonction 9260) a été moins important en 2017 (700 K€) qu'en 2016 (750 K€). Le remplacement d'agents titulaires (payés par la Ville) par des contractuels (payés par les structures) se traduit par ailleurs par une diminution des dépenses pour la Ville au 9261.

Article fonctionnel 9264 – Etablissements petite enfance : le fonctionnement en année pleine du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) a généré des dépenses supplémentaires en 2017. A noter que ce fonctionnement est financé par la CAF à hauteur d'environ 57 % (prestation de service enfance-jeunesse et prestation de service RAM).

Une partie des dépenses de fonctionnement de la Halte-Garderie et du RAM ayant été imputée en 2016 sur l'article fonctionnel 9263 – Aides à la famille, les dépenses ont diminué à égale proportion sur cette fonction en 2017.

Article fonctionnel 92813 – Propreté urbaine : l'évolution des dépenses s'explique par les prestations de nettoyage assurées pour l'entretien des traversants publics de la Galerie Europe, avec un doublement des prestations à compter de l'été 2017. Par ailleurs, les conditions climatiques de la fin d'année 2017 ont nécessité l'achat de sel de déneigement.

Article fonctionnel 92823 – Espaces verts urbains : la reprise en régie directe de l'entretien des espaces publics créés ou réaménagés dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine génère des dépenses supplémentaires et notamment de personnel. Compte tenu des besoins en matière de gestion du patrimoine arboré, une intervention plus forte d'élagage a également eu lieu en 2017.

Article fonctionnel 92824 – Aménagements urbains : l'augmentation des dépenses est principalement liée à la subvention d'équilibre du budget annexe « Patrimoine Locatif ». Celle-ci a été beaucoup plus élevée en 2017 (163 K€) qu'en 2016 (50 K€), suite à la hausse des charges de copropriété en 2017 pour les locaux de la Galerie Europe, et à des régularisations importantes de charges 2016 facturées en 2017.

De manière globale, les charges de personnel ont augmenté de 3,89 % en 2017. Elles s'élèvent à 14 M€ et représentent 67,2 % des dépenses réelles de fonctionnement. Déduction faite des remboursements par le CCAS et par les structures accueillant les personnes âgées des charges de personnel titulaire mis à disposition par la Ville, elles représentent 58,6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Outre les augmentations liées à l'activité des services expliquées ci-dessus, plusieurs évolutions réglementaires ont eu un impact important en 2017 sur les dépenses de personnel :

- augmentation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2017 (+0,6 %),
- mise en œuvre du protocole sur les Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations (PPCR) pour l'ensemble des catégories statutaires,
- augmentation des taux de cotisations patronales retraite.

Enfin, l'organisation de quatre scrutins électoraux (deux tours d'élection présidentielle et deux tours d'élections législatives) a engendré des heures de travail supplémentaires pour un certain nombre d'agents municipaux, ces dépenses étant partiellement compensées par une participation financière de l'Etat aux frais de gestion.

a.2) Les recettes

Le total des recettes réelles de fonctionnement 2017 s'élève à 26 325 061,93 € (+ 0,96 % par rapport à 2016).

Les recettes courantes de fonctionnement, hors produits exceptionnels (cessions foncières, Dotation Politique de la Ville (DPV), placements financiers...), s'élèvent à 24 141 735,19 € en 2017, soit une évolution de 1,79 % par rapport à 2016.

Leur taux de réalisation est supérieur aux prévisions budgétaires initiales 2017 (101,15 %).

L'évolution des recettes non affectées est reprise dans le tableau suivant (hors Dotation Politique de la Ville) :

		CA 2016 €	BP 2017 €	CA 2017 €	Evol. CA 17/ CA 16 %	Evol. CA 17/ BP 17 %
ETAT	DOTATION FORFAITAIRE	3 718 271	3 500 000	3 455 449	-7,07%	-1,27%
	DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE	5 130 298	5 445 000	5 459 020	6,41%	0,26%
	DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	0	2 800			
	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	431 681	432 000	413 573	-4,19%	-4,27%
	AUTRES DOTATIONS (FNGI)	657	600	657	0,00%	9,50%
	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES DE L'ETAT	9 280 907	9 380 400	9 328 699	0,51%	-0,55%
	COMPENSATION POUR PERTE TA	371	0	717	93,26%	
	COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	70 748	28 000	56 881	-19,60%	103,15%
	COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	77 425	75 000	59 901	-22,63%	-20,13%
	COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	395 934	400 000	595 129	50,31%	48,78%
IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	544 478	503 000	712 628	30,88%	41,68%	
TOTAL ETAT	9 825 385	9 883 400	10 041 327	2,20%	1,60%	
MENAGES	TAXE HABITATION	2 653 063	2 635 886	2 687 194	1,29%	1,95%
	TAXE FONCIERE BATI	2 721 893	2 735 502	2 747 111	0,93%	0,42%
	TAXE FONCIERE NON BATI	11 279	11 335	11 120	-1,41%	-1,90%
	TOTAL MENAGES	5 386 235	5 382 723	5 445 425	1,10%	1,16%
MEL	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 082 928	2 083 000	2 082 928	0,00%	0,00%
	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	406 929	407 000	409 046	0,52%	0,50%
	FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOM. ET COM.	378 968	375 000	333 199	-12,08%	-11,15%
	TOTAL MEL	2 868 825	2 865 000	2 825 173	-1,52%	-1,39%
DIVERS	DROITS DE MUTATION	449 934	400 000	627 176	39,39%	56,79%
	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	161 463	150 000	164 498	1,88%	9,67%
	TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	17 111	20 000	10 879	-36,42%	-45,61%
	TOTAL DIVERS	628 508	570 000	802 553	27,69%	40,80%
TOTAL	18 708 953	18 701 123	19 114 478	2,17%	2,21%	

Les dotations de l'Etat :

Les dotations de l'Etat, hors Fonds National de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) reversé par la Métropole Européenne de Lille, ont globalement augmenté de 0,5 % en 2017.

La diminution de la Dotation Globale de Fonctionnement, impactant la Dotation Forfaitaire (-263 K€ en 2017), correspond à :

- un nouvel effort demandé aux collectivités territoriales pour contribuer au redressement des finances publiques (-233 K€),
- une baisse de la part dynamique liée à la population monsoise (-30 K€).

La Dotation Nationale de Péréquation, en constante progression depuis 2014, a cette fois diminué de 18 K€.

Ces baisses ont été compensées par la nouvelle progression de la Dotation de Solidarité Urbaine (+329 K€), dispositif de péréquation verticale.

Le FPIC, reversé par la MEL, a quant à lui subi un repli de 45 K€ en 2017, compte tenu de la baisse globale de l'enveloppe attribuée à la MEL. Cette baisse s'explique par des modifications d'équilibres au niveau national suite à des fusions d'EPCI intervenues au 1^{er} janvier 2017.

Les dotations de la MEL :

En matière d'attributions communautaires, les encaissements sont conformes aux prévisions budgétaires 2017. Le montant de l'Attribution de Compensation (2 082 928 €) est identique à celui de 2016 et le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (409 046 €) est en augmentation de 2 117€.

La fiscalité directe et les compensations fiscales :

Le produit des trois taxes ménages est en augmentation de 1,1 % en 2017 et supérieur de 1,16 % aux prévisions initiales 2017.

Les taux communaux d'imposition sont demeurés inchangés en 2017.

Par ailleurs, les recettes de compensations fiscales ont augmenté globalement de 30,88 % et sont supérieures de 41,7 % aux prévisions initiales 2017. Cet important écart est lié à l'augmentation de plus de 50 % de la compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation (595 K€ en 2017 contre 396 K€ en 2016). La loi de finances pour 2016 a en effet rétabli l'exonération prévue en faveur des contribuables titulaires de l'allocation de solidarité aux personnes âgées, des contribuables âgés de plus de 60 ans et des contribuables atteints d'une infirmité ou invalidité. Cette hausse des exonérations, décidée au niveau national, a été compensée en 2017.

La fiscalité indirecte :

Le produit de la taxe additionnelle aux droits de mutation (627 176 €) a augmenté de 39,39 % en 2017, compte tenu de la dynamique des mutations à titre onéreux sur le territoire monsois. Elle est supérieure de 56,79 % aux prévisions budgétaires 2017.

Le produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (164 498 €) a augmenté de 1,88 % en 2017 alors que le produit de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (10 879 €) a quant à lui baissé de 36,42 %. En effet, l'exercice 2017 a constitué une année blanche pour certains commerçants faute de déclaration. Les nouveaux tarifs fixés par délibération du conseil municipal du 30 juin 2017 seront mis en œuvre à compter de 2018.

Par ailleurs, l'ensemble des produits issus :

- de la participation financière des usagers sur des services tarifés de la commune,

- des partenaires institutionnels (Département, Métropole Européenne de Lille, Caisse d'Allocations Familiales) sur des actions spécifiques liées en particulier à l'enfance et à la jeunesse,

- des remboursements de charges de personnel par le CCAS et les structures d'accueil pour personnes âgées (personnel titulaire mis à disposition par la Ville),

représente un montant total de 4 987 707 €, soit une diminution de 0,43 % par rapport à 2016.

Un fonds de concours de 55 136 € a été versé pour une première fois par la MEL en 2017 au titre du réseau des Fabriques Culturelles pour les projets portés par la « Maison Folie le Fort » de la Ville.

	CA 2017 €
Remboursement charges de personnel MAD CCAS/structures PA	1 795 243
Services tarifés aux usagers (régies)	1 267 177
Caisse d'allocations familiales	868 890
Fonds de soutien développement activités périscolaires	209 040
Métropole Européenne de Lille	113 403
Département	51 730
Participation contrats aidés	55 331
Autres	626 893
Total	4 987 707

Enfin, la Ville a perçu pour la première fois le produit lié à la récupération du Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) pour certaines dépenses de fonctionnement désormais éligibles telles que les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie. Le montant encaissé en 2017 au titre des dépenses 2016 s'élève à 39 550 €.

Avec l'intégration du produit du FCTVA, les recettes courantes de fonctionnement 2017 atteignent ainsi 5 027 257 €.

Les recettes exceptionnelles de fonctionnement s'élèvent à 2 183 326,74 € en 2017 (2 357 689,52 € en 2016).

Ce niveau important d'encaissement correspond aux produits :

- des intérêts 2017 perçus au titre des placements de valeurs mobilières (42 828 €),
- du remboursement d'Obligations Assimilables du Trésor (734 857 €),
- de la Dotation de Développement Urbain et de la Dotation Politique de la Ville (424 376 €) correspondant à des acomptes pour les opérations de construction de la salle Allende, de requalification du rez-de-chaussée de la Galerie Europe, de construction de la Maison du Projet et de rénovation de l'école Charles de Gaulle,
- de quatre cessions : trois emprises foncières et une cellule de la Galerie Europe (926 689 €),
- de récupérations sur charges de personnel (54 476 €).

L'épargne dégagée sur la base des seules opérations courantes de la Ville s'établit en 2017 à **3 290 060 €**. Elle est inférieure de 444 K€ à celle constatée en 2016, l'augmentation des dépenses courantes ayant en effet été plus importante que celle des recettes.

L'ajout des produits exceptionnels 2017 permet à l'épargne nette disponible, qu'il est possible d'affecter aux opérations d'équipement, d'atteindre **5 473 387 €**.

Au vu des résultats définitifs 2017, très proches des résultats prévisionnels présentés à l'occasion du Rapport sur les Orientations Budgétaires 2018, le bilan de la section de fonctionnement s'établit donc comme suit :

BILAN DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	RECETTES
Charges et recettes ventilées	20 851 675	4 987 707
FCTVA		39 550
Dotations		9 328 699
Impôts et taxes		9 785 779
<i>Sous total opérations courantes</i>	20 851 675	24 141 735
Solde intermédiaire - Epargne de gestion 2017		3 290 060
Intérêts des placements		42 828
Remboursement d'OAT		734 857
Dotation Politique de la Ville		424 376
Cessions foncières		926 689
Autres produits exceptionnels		54 577
<i>Sous total opérations exceptionnelles</i>		2 183 327
Total épargne nette disponible 2017		5 473 387

b) Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un niveau de dépenses à hauteur de 10 280 509,60 € et des recettes propres d'investissement consolidées à hauteur de 7 143 904,23 €.

Ces résultats nécessitent néanmoins d'être détaillés car ils intègrent, tant en dépenses qu'en recettes, les conséquences des régularisations comptables des dépenses de construction et d'équipement de la salle Allende.

b.1) Dépenses d'investissement

- **Travaux du Programme de Rénovation Urbaine**

Le Programme de Rénovation Urbaine a enregistré en 2017, pour la finalisation de certaines opérations de l'ANRU 1 et pour les études de programmation de l'ANRU 2, des dépenses à hauteur de 1,87 M€. Ces dépenses ont concerné :

- la reconstruction et l'équipement de la salle Allende (948,5 K€),
- la réalisation de la Maison du Projet « Le Lien » (777,7 K€),
- les études et l'aménagement de cellules vides en rez-de-chaussée de la Galerie Europe (103,3 K€),
- l'acquisition du local ex-LIDL dans la Galerie Europe (26,6 K€),
- l'étude stratégique du NPRU (11,6 K€).

- **Travaux du programme d'équipement**

Ce programme concerne toutes les opérations hors PRU et maintenance. En 2017, les dépenses d'un montant total de 1,72 M€ ont principalement concerné :

- la finalisation de la phase 1 des travaux d'installation de la vidéo protection (42,3 K€),
- la fin des travaux d'aménagement de sanitaires à l'école La Paix (60,9 K€), l'installation de portiers vidéo pour l'accès aux écoles (251,5 K€), la mise en place de classe numériques (76,3 K€), les travaux de rénovation de l'école maternelle de Gaulle (410,5 K€), les études pour la rénovation de l'école élémentaire Montaigne (22,9 K€) et les prestations intellectuelles pour la construction du restaurant scolaire Jean Zay (39,1 K€),

- des travaux de traitement des infiltrations et de sécurité (437,6 K€) et le démarrage des travaux de réaménagement du restaurant au Fort (2,7 K€),
- la mission de maîtrise d'œuvre et des relevés topographiques pour le projet d'aménagement d'un skate-parc (4,5 K€) et la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de reconstruction des vestiaires du stade Michel Bernard (8,6 K€),
- la finalisation de la construction d'un columbarium au cimetière (7,8 K€), la création d'un ossuaire (56,1 K€) et le démarrage de l'aménagement du local des espaces verts (0,7 K€),
- la relocalisation (17,9 K€) et l'avance de trésorerie à la Mission Locale ADÉLIE (60 K€),
- l'aménagement de courées à la cité Houzé (28,1 K€), les travaux d'aménagement du mail Dunant (45,5 K€), les plantations du bassin du jardin Allende (11,6 K€), l'aménagement de l'aire de jeux de la plaine du Fort (120 K€),
- les études pour la démolition de la résidence Van Der Meersch (11,9 K€).

- **Travaux de maintenance**

Les dépenses liées aux opérations d'investissement « ordinaire » de la Ville s'élèvent à 1,37 M€ en 2017 (902 K€ en 2016). Ces travaux intègrent la mise aux normes d'accessibilité des équipements publics dans le cadre de l'Ad'AP. Les principales opérations de travaux de maintenance sur le patrimoine bâti et non-bâti de la Ville ont concerné :

- les équipements administratifs : travaux dans l'Hôtel de Ville (1,1K€), travaux d'isolation thermique dans divers logements de fonction (112,9 K€), évolution de logiciels et licences (8,7K€), audit informatique (3,6 K€) et refonte du site internet de la Ville (18,6 K€), acquisition de divers matériel informatique et mobilier (38,1K€),
- les équipements techniques : acquisition de divers matériels et outillages (38,5 K€) et d'un véhicule utilitaire (16,5K€),
- des travaux de traitement du mûrle effectué d'office pour le compte d'un tiers (13,4 K€),
- les illuminations de fin d'année (41,3 K€),

- les équipements associatifs : acquisition de mobilier (13,9 K€) et travaux dans les locaux mis à disposition (17,3 K€), travaux d'aménagement de la Maison des Associations (22,6 K€),
- les équipements de la Police Municipale : aménagement du poste de police et digicode (5,5 K€), du matériel informatique et de bureau (2,9 K€) et divers matériels (4,1 K€),
- la démolition de la serre municipale au cimetière (21,2 K€),
- les équipements scolaires : travaux dans les écoles (208,6 K€) et travaux de mise aux normes d'accessibilité Ad'AP des écoles Reine Astrid, Ronsard (55,1 K€), acquisition de matériel informatique, de mobilier et de matériel divers dans les écoles (181,4 K€), acquisition de tablettes numériques pour l'école La Paix (5,1 K€), travaux dans les restaurants scolaires (5,7 K€), équipement des restaurants scolaires (36,8 K€),
- les équipements culturels : acquisition d'instruments de musique (12,3K€), remplacement du système antivol de la bibliothèque (8,4 K€), acquisition de divers mobilier et matériel informatique pour la bibliothèque et l'école de musique (5,4 K€), équipement son et lumière pour la salle du Trait d'Union (7,3 K€),
- les équipements sportifs : aménagement d'un solarium à la piscine (22,8 K€), petits travaux et équipements pour la piscine (9,2K€), travaux divers dans les salles de sport (76,4K€), travaux d'accessibilité Ad'AP de la salle de sports Renaissance (22,9 K€), changement du revêtement du sol de la salle de sports Montaigne (66 K€), remplacement de l'éclairage de la salle de sports Concorde (10,2 K€), matériels divers pour les salles de sports (7,3 K€),
- les équipements jeunesse : divers matériels pour les centres de loisirs et animations jeunesse (16,7 K€),
- les équipements petite enfance : installation d'un système vidéo d'accès à la Maison de la petite enfance (6,5 K€), mobilier et matériel pour les lieux d'accueil (crèche, Halte-Garderie, RAM) pour 34,2K€, matériel informatique pour le RAM (0,9 K€),
- les entretiens divers : entretien du réseau d'éclairage public (125 K€), de la voirie (15 K€), d'espaces verts (7 K€), de mobilier urbain (8 K€), acquisition de matériel et outillage (34,2 K€) et d'un véhicule utilitaire pour le service des espaces verts (34,2 K€),

- le versement de subventions pour l'amélioration énergétique de l'habitat (12,3 K€).
- **Régularisations comptables des dépenses de construction et d'équipement de la salle Allende**

Compte tenu du caractère mixte de l'activité de la salle Allende, pour partie municipale et pour partie relevant du champ concurrentiel, la Ville a procédé en 2017 à un certain nombre de régularisations comptables des dépenses réalisées en 2015, 2016 et 2017 pour les travaux de construction et d'équipement de cette salle. Elle a :

- remboursé le montant du FCTVA perçu en 2016 au titre des travaux réalisés en 2015,
- annulé les mandats TTC correspondant aux travaux réalisés en 2015, 2016 et 2017, ces annulations pour exercices antérieurs (2015 et 2016) se traduisant par des recettes sur l'exercice 2017,
- réémis ces mandats en HT, ces réémissions pour exercices antérieurs (2015 et 2016) se traduisant par des dépenses supplémentaires sur l'exercice 2017.

Le montant total des dépenses supplémentaires constaté sur l'exercice 2017 pour ces régularisations s'élève à 5,3 M€.

b. 2) Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement encaissées en 2017 concernent pour une faible partie des opérations du Programme de Rénovation Urbaine :

- les subventions de l'ANRU pour la requalification des espaces publics du « Nouveau Mons » (31,7 K€) et pour la construction de la Maison des Associations (23,3 K€).

Les autres principales subventions perçues en 2017 concernent :

- la mise aux normes d'accessibilité Ad'AP des bâtiments communaux (7,9 K€ reçus au titre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)),
- l'extension de la piscine réalisée en 2015 (153,3 K€ versés par l'ADEME),
- la réfection du sol de la salle de sports Montaigne (22 K€ versés par la MEL),
- la création du Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (4,5 K€ versés par le CAF),
- l'équipement du café des ados (2,3 K€ versés par la CAF),

- l'aménagement de l'aire de jeux de la Plaine du Fort (69 K€ versés par la Région et 11 K€ reçus au titre de la réserve parlementaire),
- l'acquisition d'instruments de musique (9,7 K€ reçus au titre de la réserve parlementaire).

Les autres recettes d'investissement correspondent au remboursement de la ligne de trésorerie par ADÉLIE (60 K€), à l'enregistrement d'une annuité de remboursement de créance pour la cession du réseau câblé (58,6 K€), au reversement de la redevance R2 pour les travaux de rénovation de l'éclairage public (7,3 K€) et aux versements par la MEL de la taxe d'aménagement et de la taxe locale d'équipement (33 K€).

Le niveau des dépenses réalisées en 2016 a permis l'encaissement d'un Fonds de Compensation sur la TVA à hauteur de 818 K€.

Enfin, le montant total des recettes supplémentaires constaté sur l'exercice 2017 pour les régularisations comptables des travaux de la salle Allende s'élève quant à lui à 5,8 M€.

Après neutralisation des régularisations liées aux travaux de la salle Allende, la section d'investissement 2017 fait apparaître un niveau de dépenses consolidées à hauteur de 4 959 179,81 € et des recettes propres d'investissement consolidées à hauteur de 1 311 795,37 €.

Le Compte Administratif 2017 de la section d'investissement peut ainsi être résumé de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Investissements	4 959 179	453 300
Dont Programme de Rénovation Urbaine	1 869 916	55 020
Dont Programme d'équipement	1 722 640	358 646
Dont Programme de maintenance	1 366 623	39 635
Recettes non affectées (FCTVA, TLE, TA...)		858 495
Sous total des opérations d'investissement 2017	4 959 179	1 311 795
Régularisations salle Allende 2015 et 2016	5 321 330	5 832 109
Total des opérations d'investissement 2017	10 280 509	7 143 904
Besoins (-) ou excédent (+) de financement 2017		-3 136 605

L'ensemble des opérations de dépenses et de recettes d'investissement fait apparaître un besoin de financement consolidé à hauteur de 3,1 M€.

c) Bilan de l'exercice 2017

En ce qui concerne les opérations réelles, la section d'investissement présente un solde déficitaire de 3 136 605,37 € et la section de fonctionnement un solde excédentaire de 5 473 387,32 €. Par conséquent, l'exercice 2017 repris de manière isolée présente un solde final excédentaire à hauteur de **2 336 781,95 €**.

En reprenant les résultats antérieurs (6 820 512,37 € au total), l'excédent disponible pour financer les actions du Budget Primitif 2018 et des années suivantes s'élève à **9 157 294,32 €**

	Fonctionnement	Investissement	Total
Mandats émis	20 851 674,61	10 280 509,60	31 132 184,21
Titres émis	26 325 061,93	7 143 904,23	33 468 966,16
<i>Sous total opérations réelles</i>	<i>5 473 387,32</i>	<i>-3 136 605,37</i>	<i>2 336 781,95</i>
<i>Sous total opérations d'ordre</i>	<i>-2 279 364,12</i>	<i>2 279 364,12</i>	<i>0,00</i>
Résultat de l'exercice isolé	3 194 023,20	-857 241,25	2 336 781,95
Résultat antérieur reporté	5 003 594,65	1 816 917,72	6 820 512,37
Résultat cumulé	8 197 617,85	959 676,47	9 157 294,32

B – BUDGET ANNEXE - PATRIMOINE LOCATIF

Le budget annexe comprend les dépenses et recettes correspondant à la gestion du patrimoine locatif de la Ville : garages, cellules commerciales de la Galerie Europe, de la place Vauban et de la rue de Verdun, restaurant du Fort.

La location des garages ainsi que la location des locaux aménagés à caractère professionnel sont assujetties de plein droit à la TVA. La Ville a également exercé un droit d'option pour l'assujettissement à la TVA de la location des locaux professionnels non aménagés.

Les loyers perçus par la Ville sont consacrés à la maintenance, à l'amélioration qualitative de ces équipements, aux charges de copropriété et aux taxes foncières.

a) Section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 248 477,65 € en 2017, augmentant de 58,67 % par rapport à 2016, et les recettes réelles de fonctionnement 2017 s'élèvent à 265 627,02 € augmentant de 49,74 % par rapport à 2016.

a.1) Les dépenses

L'année 2017 a été marquée par une forte augmentation des charges de copropriété (+106,57 %).

Cette augmentation est liée à des régularisations de charges, au titre de l'année 2016, pour les lots créés ou modifiés suite aux travaux de réaménagement de la résidence Europe et au paiement d'un trimestre de charges de copropriété suite à l'acquisition des locaux de l'ex-LIDL. Compte tenu du projet de création d'une nouvelle crèche municipale dans ces locaux, les charges de copropriété seront imputées sur le budget Ville à compter de 2018.

En parallèle, un certain nombre de régularisations de charges sont en attente pour les lots supprimés suite aux travaux de réaménagement de la résidence Europe.

EVOLUTION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Intitulé	CA 2016 (€)	CA 2017 (€)	Evol. CA16/CA17 (%)
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	34 001,76	35 595,25	4,69%
6063	FOURNITURE D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	3 033,92	4 371,42	44,08%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	75 926,97	156 842,57	106,57%
61521	ENTRETIEN ET REPARATION SUR BATIMENTS PUBLICS	1 284,63	6 331,95	392,90%
61528	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BATIMENTS	3 253,78	0,00	-100,00%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	91,44	412,75	351,39%
6156	MAINTENANCE	415,00	0,00	-100,00%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	218,33	188,47	-13,68%
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 236,45	3 814,20	-27,16%
63512	TAXES FONCIERES	33 142,00	39 867,33	20,29%
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	156 604,28	247 423,94	57,99%
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	0,00	93,18	
6542	CREANCES ETEINTES	0,00	107,50	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	200,68	
673	TITRES ANNULES	0,00	853,03	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	853,03	
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		156 604,28	248 477,65	58,67%

a.2) Les recettes

L'augmentation de la subvention d'équilibre versée en 2017 depuis le budget principal (+93 K€) est à l'origine de la hausse globale des recettes de fonctionnement. Sans cette subvention, les recettes diminuent de 19,44 % en 2017.

Les recettes liées aux locations sont en diminution de 11 % car le restaurant du Fort était encore loué au 1^{er} semestre 2016.

EVOLUTION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Nature	Intitulé	CA 2016 (€)	CA 2017 (€)	Evol. CA16/CA17 (%)
7083	LOCATIONS DIVERSES	113 853,58	101 328,63	-11,00%
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES ET PRESTATIONS DE SERVICES	113 853,58	101 328,63	-11,00%
74	SUBVENTION BUDGET PRINCIPAL	50 000,00	163 000,00	226,00%
74	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 000,00	163 000,00	226,00%
7588	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2 307,28	0,00	-100,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 307,28	0,00	-100,00%
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	42,53	1 115,00	2521,68%
773	MANDATS ANNULES	11 185,04	183,39	-98,36%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 227,57	1 298,39	-88,44%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		177 388,43	265 627,02	49,74%

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement 2017 s'élèvent à 23 976,80 €. Elles concernent :

- des travaux d'aménagement d'une cellule commerciale de la Galerie Europe ayant permis sa location à un professionnel (23,9 K€),
- le remboursement de caution pour la location d'un garage (76,22 €).

Les recettes réelles d'investissement concernent exclusivement l'enregistrement des cautions préalables à l'occupation de cellules commerciales et de garages (536 €).

c) Bilan de l'exercice 2017

En ce qui concerne les opérations réelles, la section de fonctionnement présente un solde excédentaire de 17 149,37 € et la section d'investissement un solde déficitaire de 23 440,36 €. Par conséquent, l'exercice 2017 repris de manière isolée présente un solde final déficitaire à hauteur de **6 290,99 €**.

En reprenant les résultats antérieurs cumulés (133 686,94 €), le résultat cumulé de l'exercice 2017 présente donc un solde excédentaire à hauteur de **127 395,95 €**.

BILAN GLOBAL 2017

	Fonctionnement	Investissement	Total
Mandats émis	248 477,65	23 976,80	272 454,45
Titres émis	265 627,02	536,44	266 163,46
<i>Sous total opérations réelles</i>	<i>17 149,37</i>	<i>-23 440,36</i>	<i>-6 290,99</i>
<i>Sous total opérations d'ordre</i>	<i>-18 231,00</i>	<i>18 231,00</i>	<i>0,00</i>
Résultat de l'exercice isolé	-1 081,63	-5 209,36	-6 290,99
Résultat antérieur reporté	-46 269,95	179 956,89	133 686,94
Résultat cumulé	-47 351,58	174 747,53	127 395,95

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les Comptes Administratifs 2017 de la Ville et de son budget annexe « patrimoine locatif ».